Fondation
Crèche de Lausanne

DEMANDE DE CHANGEMENT DE FREQUENTATION

(A remettre au bureau ou à un membre de l'équipe éducative)

Structure actuelle de mon enfant :

☐ Zig Zag Zoug ☐ Miniwatts ☐ Bérée ☐Clos-de-Bulle ☐Piccolo Mondo

Nom et prénom de l'enfant :

Groupe :

Horaire souhaité (veuillez indiquer l'horaire pour chaque jour) :

Lundi : de à

Mardi : de à

Mercredi : de à

Jeudi : de à

Vendredi : de à

Dès le mois de :
(un changement d'horaire ne peut se faire que pour le début d'un mois moyennant préavis d'un mois)

Remarques :

- Votre demande doit nous parvenir le plus tôt possible.
- Il n'est accepté aucune demande avec effet rétroactif.
- La décision se prend en fonction des disponibilités. Une mise en attente peut être nécessaire.
- Dès que la direction aura traité votre demande, vous recevrez une copie de ce document complété et signé.

Date et signature du parent : .

Réservé à la direction

Décision :

o La demande est possible à la date souhaitée

0 La demande est possible uniquement à partir de : . . . . . .

0 Le changement n'est possible que partiellement, soit . . . . . .

0 La demande est mise en attente, faute de place

Date et signature de la direction :

En cas d'acceptation et dûment signé par les parties, ce document fait office d'avenant au contrat qui sera modifié du point de vue financier selon les directives du Réseau-L.